



Lorsque vous lirez ces lignes nous serons déjà proches de la fin de l'année et des rituels vœux de bonne année, qui se termineront bien souvent par : « Et surtout, la santé ! ».

La santé, tiens justement, parlons-en : l'agence Santé publique France confirme que la pollution atmosphérique a des conséquences lourdes en termes de santé publique. Elle est tenue responsable de 48 000 décès par an dans notre pays, ce qui correspond à une perte d'espérance de vie pouvant dépasser deux ans dans les villes les plus exposées. Au-delà des grandes villes, elle concerne aussi les villes moyennes et petites et les milieux ruraux. Les résultats confirment les travaux de surveillance menés jusqu'à présent : c'est l'exposition à la pollution, quotidienne et dans la durée, qui a l'impact le plus important sur la santé, les pics de pollution ayant seulement un effet marginal.

Or, les polluants atmosphériques (particules fines, dioxyde d'azote, ozone, composés organiques volatils...) sont majoritairement émis par le secteur du transport. De nombreuses études dans le monde ont quantifié les bénéfices sanitaires de divers choix politiques : modification de la composition des carburants, péage urbain, pratique accrue du vélo, réduction d'émissions industrielles... La plupart de ces travaux concluent à des améliorations de l'état de santé en termes de mortalité, d'espérance de vie, d'hospitalisations pour asthme, de prévalence des maladies respiratoires et cardiovasculaires, de naissances prématurées...

Oui, vous avez bien lu : la pratique du vélo et, de fait, la diminution de la circulation automobile, font partie des recommandations qui « permettraient d'améliorer de façon considérable la santé et la qualité de vie de la population ».

Nous le savions depuis longtemps, reste maintenant à le faire savoir autour de nous. Profitez de vos vœux de nouvelle année pour convaincre vos parents, amis, voisins, collègues, de changer leurs néfastes habitudes de déplacement !

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année dans un air (bientôt ?) plus sain.

● Alain Guérineaud

Pour en savoir plus, on pourra lire le document « Les villes respire de demain » du Réseau action climat : <http://www.rac-f.org/IMG/pdf/respire-v11-hd.pdf>



■ **Pont Mitterrand :
sauvons la piste cyclable**

■ **Bientôt l'assemblée générale**

Bloc-notes

● Jeu 24 novembre

Cyclistes brillez, 17 h - 20 h, place Rohan, Bordeaux

● Vendredi 9 décembre

Balade « Les lumières de la ville » (p. 2)

● Samedi 10 décembre

Manifestation pour la piste du pont Mitterrand (p. 7)

● Jeudi 23 février 2017

Assemblée générale (p. 2)



À vos marques pour les Lumières de la ville !

Oyez oyez amis cyclistes ! Notre balade annuelle au gré des illuminations urbaines va de nouveau nous rassembler, le **vendredi 9 décembre à l'angle du Grand Théâtre. Départ à 19 heures** avec notre fidèle guide Yves Simone. Préparez vos montures, qu'elles soient lumineuses et rayonnantes, et invitez votre famille, vos amis, vos voisins à cette déambulation heureuse.

Comme à l'accoutumée, nous vous offrirons ensuite le bon vin chaud de Françoise. Apportez quelques douceurs salées ou sucrées pour accompagner ! Ce festin se tiendra au **centre d'animation St-Pierre, 4 rue du Mulet** (accès par la rue du Parlement-Sainte-Catherine) où nous arriverons vers 20 h 30. Réservez cette soirée sur vos agendas !

La remise en selle change de braquet



À partir de 2017, Vélo-Cité proposera deux séances de remise en selle par mois, encadrées comme toujours par des accompagnateurs compétents et motivés.

La remise en selle est destinée aux cyclistes qui hésitent à se lancer à vélo en ville. Sachez qu'il n'y a ni époque ni âge pour s'y (re)mettre ! Parlez-en à vos collègues et amis. L'expérience le prouve, il suffit parfois d'un accompagnement ponctuel pour remonter à vélo et devenir cycliste urbain. Les séances ont lieu les **premiers et deuxièmes samedis du mois de 10 h à 12 h 30**, de janvier à juillet. Il faut réserver au préalable par courriel ou téléphone. La séance est gratuite, mais il faut être adhérent. Nous prêtons au besoin vélos et casques.

À vos mails !

Vélo-Cité communique aussi par mail. Événements vélo dans la métropole, offres pour nos adhérents, appels à bénévolat... Pour connaître toute notre actualité, vous pouvez nous transmettre votre adresse électronique à bordeaux@fubicy.org.

Bulletin Vélo-Cité Bordeaux

ISSN : 1954 - 9032

Mise en page du numéro 135

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaux

Assemblée générale 2017

Notre assemblée générale se tiendra le **jeudi 23 février à la Maison éco-citoyenne**, sur les quais à Bordeaux. L'émargement débutera à 17 h 30, et l'assemblée proprement dite à 18 heures.

Ne manquez pas ce rendez-vous annuel ! C'est le moment de prendre des nouvelles fraîches de l'association et de discuter ensemble des actions à mener pour la nouvelle année – et également, de papoter vélo autour d'une boisson et de quelques gâteaux.

Vous trouverez en encart le rapport d'activité de 2016 ainsi qu'une proposition de rapport d'orientation pour l'année 2017.

L'association a toujours besoin d'adhérents motivés pour jouer un rôle actif. Pourquoi ne pas rejoindre le conseil d'administration ? Cinq

membres au moins sont sortants cette année. Si vous souhaitez vous présenter, merci de nous contacter le plus tôt possible, et au plus tard deux semaines avant l'assemblée générale. Vous pouvez aussi venir assister à un conseil d'administration « live » : il en reste trois d'ici l'AG, début décembre, début janvier et début février.

Ordre du jour : rapport d'activité, rapport financier, élaboration du rapport d'orientation pour 2017, renouvellement partiel du CA, questions diverses.

Le présent avis tient lieu de convocation. Si vous ne pouvez être présent, faites vous représenter en remplissant le bon pour pouvoir que vous trouverez en encart.

Ateliers solidaires avec Récup'R

La petite reine permet de se déplacer sans moteur, sans frais et... sans papiers ! C'est un véhicule idéal pour faire les courses, accompagner les enfants à l'école ou se rendre en ville. Récup'R, en partenariat avec le CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile) de Villenave d'Ornon propose des ateliers solidaires chaque mois, parfois dans l'atelier vélo de Récup'R, parfois au foyer à Villenave.

Lors de ces ateliers, les résidents du foyer prennent un moment pour se bricoler un vélo et apprendre les ficelles de la mécanique vélocipédique, afin de devenir « vélonomes ». C'est aussi un moment pour se rencontrer, parler de bicyclettes et d'autres choses, faire découvrir l'association...

Participer à cette aventure vous intéresse ? N'hésitez pas à vous manifester auprès de Récup'R, nous avons besoin de bénévoles, tant pour aider



aux réparations que pour expliquer le fonctionnement de l'asso, en français, anglais, espagnol, ou toute autre langue parlée, écrite, dessinée, gestuelle qui nous permette de communiquer !

● **Amélie, bénévole à Récup'R**

Contact : <http://recup.org/>

Vélo-parade



Les diables protestent contre l'abandon du réseau express vélo

À l'occasion de la semaine de la mobilité, Bordeaux Métropole avait installé un village vélo sur le parvis de la maison éco-citoyenne, en présence des acteurs associatifs et institutionnels du vélo, suivie d'une vélo-parade le dimanche 18 septembre. Vélo-Cité était de la partie avec Récup'R. Notre stand a reçu de nombreux visiteurs. Les discussions ont très majoritairement porté sur trois thèmes familiers : la sécurité, les discontinuités et le respect du code de la route.

La vélo-parade, avec ses participants et ses vélos joyeusement décorés, a démarré vers 15 h 30 pour le tour des ponts. Nous étions une soixantaine sous un beau soleil et une sympathique ambiance. Pas très nombreux donc, mais pas si mal pour une première, d'autant qu'il y avait « concurrence » avec les journées du patrimoine et la course à pied La Bordelaise. Brigitte Terraza



Remise des prix de la vélo-parade : tous les enfants ont gagné

(mairie de Bruges et vice-présidente de Bordeaux Métropole) et Anne Walryck (élue de Bordeaux et également vice-présidente de BM) ont ensuite présidé la remise des prix récompensant les vélos (et leurs conducteurs) les plus originaux. Vélo-Cité a bien sûr profité de leur présence pour discuter politique cyclable et essayer de convaincre qu'il est grand temps de changer de braquet ! 15 % de part modale cyclable en 2020 dans l'agglomération, c'est l'objectif du dernier plan cyclable adopté en 2012, une promesse qui n'engageait que ceux qui y croyaient...

● Jean-François Perrin

Vélorution

Une belle « masse critique » à vélo (plus de 200 participants) pour montrer qu'il faut prendre en compte le vélo dans les aménagements urbains, et rappeler que c'est une façon écologique, saine et économique de vivre au quotidien. En prime, c'était ce week-end-là la troisième édition de la « transition citoyenne » organisée par le collectif du même nom, ce qui a amené dans toute la France des initiatives variées directement en lien avec cette volonté de changement.

Au départ de la balade, Katia Leroi (<http://moutondevapeur.com/barbarie/>), tournant la manivelle de son orgue de barbarie, nous a gratifiés d'un petit concert de rue ; tout d'abord en duo avec Patrick, militant de Vélo-Cité, qui avait composé deux chansons pour l'occasion, et puis chacun a entonné les chansons distribuées sur des feuillets. Pendant ce temps, la grande banderole Vélorution était fixée au vélo-cargo pour

la déambulation, les derniers conseils étaient donnés aux encadrants, et des bouquets de pancartes fixés sur les vélos,

Promis, la prochaine fois nous essaierons d'être encore plus dans la revendication d'une ville à vivre à pied, à vélo – et moins sur le mode balade. Mais nous étions un dimanche... Donc à la prochaine, en semaine !



● Catherine Joanlance



Parking day

Cette année, la nouvelle édition de Parking day a rassemblé de nombreux partenaires. Nous avons occupé les places de stationnement de la rue Ravez à Bordeaux avec le collectif d'architectes Cancan, la Maison de la nature et de l'environnement, Récup'R, Potager et nature en ville, les Jeunes écologistes Bordeaux Aquitaine, Citiz et les Droits du piéton. Une occasion de rappeler qu'on peut repenser la ville, se réapproprier de l'espace pour y développer des alternatives viables et apaisantes, à travers la création artistique, l'aménagement de lieux de rencontre, de partage et de nouvelles mobilités.



● Oriane Hommet

Découverte de Bruges à vélo

Le 10 septembre dernier, la mairie de Bruges a offert une balade à vélo dans la ville à ses nouveaux habitants. Madame le Maire, Brigitte Terraza, et ses conseillers ont commenté la visite, encadrée par Vélo-Cité. Un bon moyen de découvrir autrement les équipements municipaux (nouveaux quartiers, écoles, espace culturel, projets d'urbanisme, pistes cyclables...) dans la bonne humeur. Une initiative à saluer et qui favorisera, on l'espère, la mobilité à vélo des nouveaux brugeais.



● Oriane Hommet

Semaine de la mobilité

La semaine de la mobilité (qui s'étale en fait souvent sur une quinzaine de jours !) est l'occasion pour les collectivités et les entreprises de mettre en avant leurs initiatives pour faire changer les comportements en matière de mobilité urbaine. Les associations du PUMA (pôle urbain des mobilités alternatives), et d'autres, comme les recycleries, accompagnent au quotidien les personnes souhaitant se déplacer autrement qu'en voiture solo. C'est pourquoi durant cette période nous sommes particulièrement sollicités.

En fait, notre semaine de la mobilité à nous commence souvent encore plus tôt, avec les forums des associations de la rentrée en septembre, où nous vantons sans faiblir les avantages du vélo. Nous étions ainsi cette année aux forums des associations de Talence, Mérignac, Gradignan, Floirac et Bordeaux, à la journée « Bougez autrement » organisée par la Conciergerie solidaire dans le quartier Ginko, aux journées « Allez au travail autrement » du CHU Pellegrin et Haut-Lévêque. Ensuite, nous avons participé à l'encadrement de la balade découverte de la ville de Bruges pour les nouveaux habitants, aux Participiales de Bordeaux, à la vélo-parade de Bordeaux Métropole. Et c'est pas tout ! Ajoutons à cela une remise en selle pour le personnel de la DREAL,



Encadrement de la balade à vélo des Participiales



Au travail à vélo au CHU Pellegrin

la co-organisation d'une vélorution, le festival cyclo-ciné de la Maison du vélo et des mobilités à Bègles, et pour finir le « Parking day » associatif rue Ravez à Bordeaux.

Si vous pensez comme nous qu'il est important de faire découvrir Vélo-Cité dans votre commune, pourquoi ne pas participer vous aussi à de telles journées, par exemple en tenant un moment le stand de Vélo-Cité ? Vous seriez en quelque sorte ambassadeur de notre association dans votre commune, et nous vous y aiderions. Rien de compliqué, et la mission est aussi valorisante qu'utile. Contactez nous dès à présent.

● Catherine Joanlanne

Le Roulidor de Récup'R

Vous le connaissez ? C'est un jeu de piste, à faire sur engin roulant non motorisé à travers une variété de quartiers bordelais et à la découverte de divers lieux, notamment associatifs comme le nôtre.

Nous avons donc accueilli ce 22 octobre une dizaine d'équipes, toutes sympathiques et en quête d'indices, et fait découvrir notre local du Pôle urbain des mobilités alternatives (PUMA). Pour obtenir le tampon Vélo-Cité, pièce incontournable pour progresser dans leur cheminement, les équipes devaient répondre à une question sur le vélo, et déposer au moins une bonne idée pour améliorer la pratique cycliste dans la Métropole.

Le soir, les prix, tous plus farfelus les uns que les autres, furent remis au son du tambour aux participants dans la rue des Terres-de-Borde devant chez Récup'R. Le tout autour d'un repas en musique. Ne manquez pas cet événement l'an prochain, c'est l'aventure, vécue dans une ambiance bon enfant.



● Catherine Joanlanne

À Biganos, on bouge malin

« Bougez malin » : c'était le nom donné au forum de la mobilité, les 14 et 15 octobre dernier à Biganos. Cette action était organisée par la municipalité avec le concours de divers partenaires dont des associations du PUMA, comme Vélo-Cité et les Droits du piéton (DDP).

Le samedi, les enfants des écoles du Lac Vert et Jules Ferry ont interprété au milieu de l'avenue de la Libération, fermée pour l'occasion, une pièce de théâtre sur le thème : « Quelle est la place de la voiture ? » Résultat de six semaines de travail avec l'école de musique, l'association de théâtre Artembulles et les animateurs périscolaires, cette pièce a ainsi inauguré la « rue aux enfants, rue pour tous ».

Cette rue a accueilli toute la journée, dans un espace habituellement dédié à la voiture et

aux camions, trottinettes, rollers, vélos, échasses urbaines, karts à pédales, danses... On a aussi découvert une exposition sur les prochains aménagements de la ville en faveur des déplacements doux, et divers stands, dont un où les Droits du piéton proposaient un quiz pédagogique sur la sécurité routière. Trois tables rondes ont permis de démarrer la concertation avec les Boïens et d'initier prise de conscience et changements de comportement. Des représentants des DDP, Fabien Cosse, Pierre Labarsouque et René Vernay, sont notamment intervenus dans celle sur les déplacements des jeunes en ville et autour des écoles.

● Enrique Onate et René Vernay



Festival « Ouvre la voix » 2016 : un excellent cru

Ce dimanche 4 septembre, pour sa 14^e édition, le festival œno-cyclo-musical porte spécialement bien ses qualificatifs, puisque nous partons de la toute nouvelle Cité du vin qui nous accueille pour un petit déjeuner



Il est suivi du concert du premier des tandems du Fennec, collectif d'artistes bordelais créé pour l'occasion, en référence aux vélos tandem. Ambiance électro, assurée par Mathieu et Bastien, qui emballe les quelques 80 participants à la balade, dont beaucoup de familles. Après cette mise en bouche, c'est le départ pour Latresne. Confirmant la réputation grandissante de Bordeaux, un groupe de cyclotouristes suédois d'Hel-sinborg venus visiter la Cité du vin se joint à nous pour cette balade le long de la Garonne. Première pause au parc des étangs à Floirac, où nous prenons un verre à la buvette des pêcheurs et écoutons Vincent et Tony, second tandem des Fennec sur notre parcours. Autre duo, autre musique (*Suspended in the air*, un de leurs morceaux que ni vous ni nos amis suédois n'ont de mal à traduire). Mais nous avons pris beaucoup de retard, et il faut repartir car nous sommes attendus à notre seconde étape par nos amis de Cycles et mani-

velles, qui sont partis de Bègles. Suspendus dans les airs, peut-être, mais pas dans le temps, nous arrivons juste à la fin du concert du dernier tandem au port des collines de Bouliac, où nous attend une partie du conseil municipal. Visiblement ravis d'accueillir pour la première fois, autour d'un verre, autant de cyclistes, les élus souhaitent réitérer cette expérience l'année prochaine.

Renforcé par l'arrivée des béglais, c'est un long peloton qui se met en route pour l'aérocampus de Latresne, notre destination finale. Comme l'année précédente, sous un beau soleil, nous profitons de ce très bel environnement pour pique-niquer et goûter les spécialités proposées par les producteurs locaux.

Ambiance estivale ! Il fait chaud sur l'herbe mais ça va bientôt chauffer sur scène, car cette année la Rock School Barbey, qui malgré son grand âge (!) ne peut se calmer, nous a programmé un concert du groupe barcelonais « The excitements ». Depuis 2010, sa chanteuse Koko et ses musiciens font bouger leurs fans à travers le monde, sur des morceaux de Soul et R'nB, dans la lignée de J. Brown ou d'Ike et Tina Turner, avec des reprises, mais pas toujours les plus connues. Beaucoup de classe et surtout d'énergie, et il en faut avec 400 concerts en trois ans ! Excellent choix, car on peut vraiment dire qu'elle (Koko), elle l'ouvre la voix !

● Pascal Derache

Longue vie à Bordeaux Métropole : anticiper le vieillissement de la population

Vous le voyez, Vélo-Cité est décidément invitée partout ! Ce congrès se tenait le 12 octobre dernier à l'hôtel métropolitain, et nous avons vanté la vélo-école et nos remises en selle. L'usage du vélo (éventuellement adapté) est en effet tout à fait possible pour les seniors. Les exemples ne manquent d'ailleurs pas de cyclistes chenus autour de nous (regardez le CA, hem hem). Nous avons redit que le vélo est sans concurrent pour le maintien de la forme physique, la praticité et la rapidité, son faible coût d'utilisation et son rôle écologique. Nos stages de formation à la pratique cycliste s'adressent à tous. Il n'y a pas d'âge pour apprendre à faire du vélo, pas plus que pour apprendre à nager ou à jouer de la flûte !

● Alain Guérineaud



Vélo au salon



Le dimanche 23 octobre a eu lieu le premier salon du vélo à Bordeaux Lac. Près de 1500 personnes se sont déplacées à cette occasion. Vélo-Cité proposait un super parcours, pour apprendre les règles de circulation, les panneaux de circulation et tester son agilité.

J'ai 10 ans ! Je vais à l'école... à vélo



Ils en on fait des kilomètres, les bouts de chou qui ont participé aux vélo-bus organisés à Saint-Aubin de Médoc depuis dix ans !

Éric Leroy et moi-même représentions Vélo-Cité à la petite cérémonie amicale organisée le 21 septembre pour fêter cette réussite, unique dans la métropole. Aujourd'hui, il existe trois lignes de vélo-bus à Saint-Aubin, auxquelles participent entre 20 et 30 enfants. Le maire, Christophe Duprat, n'a pas manqué de rappeler qu'aucune des communes de Bordeaux Métropole ne s'était intéressée à cette réalisation alors que d'autres villes françaises étaient venues l'étudier...

Bien sûr ce modèle pourrait s'appliquer à bien d'autres écoles de notre agglomération, seulement voilà : pour que cela fonctionne il ne suffit pas de tenir un discours général sur les bienfaits du développement durable, il faut se donner les moyens financiers (pas énormes) et humains pour réussir ce challenge. Forcément, c'est (un peu) plus difficile !

Alors, Mesdames et Messieurs les élus, quand est-ce qu'on passe aux travaux pratiques ?

● Alain Guérineaud

La bourse aux vélos

Mais que fait le CA ?

Août

- 02 Conseil d'administration
- 09 Rencontre avec Bordeaux Métropole
- 30 Commission aménagements

Septembre

- 02 Forum des associations à Talence
- 03 Remise en selle
- 04 Festival Ouvre la voix (p. 5)
- 05 Inauguration du couloir bus/vélos avenue Thiers (p. 9)
- 08 Conseil d'administration
- 10 Balade à Bruges (p. 3)
- 12 Stand mobilité au CHU Pellegrin
- 12 Conseil d'administration de la MNE
- 15 Festival cyclo-ciné de Cycles et manivelles à Bègles
- 16 « Parking day » à Bordeaux (p. 3)
- 17 « Bougez autrement » au quartier Ginko
- 18 Vélo-parade de Bordeaux Métropole
- 20 Remise en selle à la cité administrative
- 20 Intervention au JT de FR3 Aquitaine
- 21 Fête des 10 ans du vélo-bus de Saint-Aubin-Médoc (p. 5)
- 23 Réunion pour le pont Jean-Jacques-Bosc (trémie rive droite)
- 24 Balade à vélo « Les participiales » aux Chartrons/Grand-Parc
- 25 Stand à Cap' Associations
- 25 Vélorution climat (p. 3)
- 28 Rencontre à l'ADEME
- 30 Réunion sur le PAMA 2 (plan d'actions pour les mobilités actives) au CEREMA

Octobre

- 01 Salon « Horizon vert » à Villeneuve/Lot
- 02 Bourse aux vélos (p. 6)
- 02 Réunion du PUMA pour des actions communes et pour mieux se faire connaître
- 05 Réunion à la MNE pour des actions avec d'autres associations dans le quartier Ste-Croix
- 11 Conseil d'administration
- 11 Participation au colloque « Longue vie à Bordeaux Métropole » (p. 5)
- 12 Réunion avec « Les p'tits gratteurs » pour participer à leur bulletin
- 13 Réunion sur la sécurité des cyclistes à la Préfecture
- 14 Remise des prix du Challenge de la mobilité à Bordeaux Métropole
- 22 Le Roulidor de Récup'R (p. 4)
- 23 Salon du vélo au vélodrome (p. 5)
- 25 Rencontre avec l'association *Tout Art Faire*
- 28 Réunion sur la sécurité des cyclistes à la Préfecture

Novembre

- 03 Conseil d'administration
- 08 Colloque annuel du Club de la mobilité
- 18 Réunion sur les aménagements cyclables de la rive droite



Celle du 3 octobre sur les quais de Bordeaux a été encore un succès. Environ 110 vélos ont changé de propriétaire pour une nouvelle vie, échappant ainsi à la rouille, à l'abandon ou à la déchetterie. Car c'est bien cela notre but : développer, favoriser la pratique du vélo en permettant aux bordelais de s'équiper d'un vélo d'occasion juste parfait pour la vie citadine.

S'équiper oui, mais pas à n'importe quel prix ! Car,

petit bémol cette année, nous avons eu l'impression d'une certaine inflation ; plusieurs vélos coûtaient bien trop cher pour leur qualité. Certains n'ont pour cette raison pas trouvé preneur. Le printemps prochain, nous nous sommes promis de mieux conseiller les vendeurs afin que le premier prix soit juste et que le second prix (valable à 14 heures) ne soit pas trop bas en proportion. Ainsi va la vie de la bourse aux vélos, organisée comme toujours avec nos équipes de bénévoles, pour qu'elle reste un lieu convivial où l'on vient faire un geste utile : vendre ou acheter un vélo avec le plaisir de l'échange.

● Max Clogenson

Aménagements

Cyclistes et giratoires

Les cyclistes le disent tous, les giratoires restent des lieux inhospitaliers voire dangereux. Que l'on circule dans l'anneau ou sur des pistes qui en font le tour, on ne sent pas en sécurité



Dans l'anneau, il arrive souvent que les automobilistes nous refusent la priorité en entrant, ou nous coupent la route en sortant. Sur les pistes, la signalisation nous impose de céder le passage à chaque branche, ce qui multiplie les conflits potentiels et hache le trajet.

Or, il n'est pas logique que les cyclistes de la piste cèdent le passage aux automobilistes arrivant sur le rond-point, qui eux-mêmes doivent céder le passage aux véhicules qui sont sur l'anneau et également aux piétons. Il n'est pas non plus cohérent de laisser le passage aux véhicules qui sortent de l'anneau alors que le code de la route (article 115-3) leur impose de céder le passage aux cyclistes dès lors qu'ils (les automobilistes) tournent à droite. Et tourner à droite, c'est bien ce qu'on fait lorsqu'on sort d'un giratoire, non ? Et puis, ils doivent là encore laisser passer les piétons, ce que nos automobilistes bordelais oublient d'ailleurs souvent.

Cette situation est aggravée par les giratoires qui disposent de deux voies en sortie comme par exemple avenue de Magudas, où en outre, le passage des cyclistes n'est pas matérialisé. Et c'est aussi très dangereux pour les piétons ! Cela n'apporte rien à la capacité du giratoire, car peu d'automobilistes prennent le risque de sortir en

parallèle d'un autre véhicule. Et malheureusement, ceux qui l'osent le font à grande vitesse. Pourtant, quelques solutions simples permettraient d'améliorer le sort des cyclistes :

- matérialiser leur traversée par du marquage (et l'entretenir régulièrement),
- bannir les sorties à deux voies, qui favorisent des sorties très rapides sans visibilité,
- dans le cas de pistes autour de l'anneau (que l'on prévoira à double sens) implanter le cédez-le-passage des automobilistes à l'entrée du rond-point avant la traversée de la piste. Ce schéma vient d'ailleurs d'être ajouté à la fiche « Vélos et giratoire » du CEREMA (<http://www.certu-catalogue.fr/fiche-velo-amenagements.html>).



Pour les voitures sortant du rond-point, la priorité laissée aux cyclistes doit découler du code de la route. Pourquoi rajouter des panneaux, comme le préconise le CEREMA ? Il ne faut pas laisser penser aux automobilistes qu'en l'absence de panneaux, ils sont prioritaires.

Il faudra donc encore du temps, de l'audace et un peu d'argent pour que les aménageurs transforment les giratoires, qui sont efficaces pour la sécurité des automobilistes, en lieux abordables par les piétons et les cyclistes.

● Danielle Cassagne

Du nouveau pour le stationnement des vélos

Discrètement, dans un texte réglementaire qui traite essentiellement des voitures électriques, est apparue une modification très attendue des associations.

Une toute petite modification ! Un « ou » remplacé par un « et », qui fera que dans les nouvelles constructions, les locaux à vélo seront équipés de dispositifs qui permettront d'attacher le cadre ET une roue et non plus le cadre OU une roue.

Ce sera donc la fin des pince-roues casse-roues ! Bien sûr, cette modification ne va rien changer dans beaucoup d'immeubles, mais c'est un pas important qui permettra notamment de motiver les fournisseurs et de mettre sur le marché des dispositifs variés et meilleur marché.

Enfin, nous pourrions expliquer que si le pince-roue n'est plus permis dans les constructions neuves, c'est qu'il n'est ni sûr ni pratique ; et inciter ainsi les commerces, les communes, les collèges... à s'équiper correctement.

● Danielle Cassagne



Sauvons la piste cyclable du pont François Mitterrand

La métropole vient de décider de supprimer à court terme la piste cyclable du pont François Mitterrand, acquise de haute lutte dans les années 90, pour la remplacer par une bretelle autoroutière. C'est la seule mesure concrète issue du Grenelle des mobilités de la CUB de 2012, et c'est consternant. Nous ne pouvons nous résoudre à voir disparaître un axe structurant majeur de la métropole dans une zone en fort développement. Vous non plus ?

Alors pour commencer, signez et faites signer notre pétition :

<https://www.change.org/p/métropole-de-bordeaux-sauvons-la-piste-cyclable-du-pont-françois-mitterrand>

Ensuite, rendez-vous le **samedi 10 décembre à 14 h sur le quai Richelieu à Bordeaux** pour manifester notre opposition.

Les cyclofiches, c'est Facile

Toutes nos « cyclofiches », signalant un problème ponctuel, sont transmises à Bordeaux Métropole (BM), discutées lors de réunions périodiques, et régulièrement suivies d'effets

Par exemple, Vélo-Cité a transmis fin août à BM une cyclofiche au contenu suivant : « Bordeaux. De nombreuses bordures sur les pistes de l'avenue de la République ont un dénivelé très important. Les jonctions continues en asphalte sont plus confortables pour les cyclistes et permettent d'éviter les chocs, qui contribuent au voilage des roues. Ce problème est signalé régulièrement par les cyclistes et également par les personnes à mobilité réduite ». Ce texte était accompagné de trois photographies dont une est reproduite ci-dessous. Eh bien, depuis quelques semaines, les jonctions chaotiques ont été reprises. Conclusion, pensez cyclofiches ! Il suffit de nous adresser un mail avec une description précise, éventuellement une photo ou deux.



Avenue de la République, une des jonctions piste-chaussée à ressaut trop important



Les jonctions ont été adoucies

En allant photographier ces reprises des jonctions, je suis passé devant la clinique Bel-Air. Longeant l'entrée du parking souterrain autos, on trouve des places de stationnement vélos. Mais consternation, il s'agit de méchants accroche-roues. C'est dingue comme ce mauvais système à la vie dure. À quelques mètres de là, Bordeaux Métropole donne l'exemple avec des arceaux classiques et pratiques. À Bel-Air en revanche, on sait faire une entrée de parking auto mais on ne connaît rien au stationnement des vélos.

Et puis j'y pense, la rue du Jardin-Public a été équipée il y a quelques mois de ce qui doit être une des plus petites zones 30 de France, du carrefour avec la rue Godard jusqu'à celui avec la rue Berthelot (et quelques mètres au delà) : 230 m environ d'après mes mesures. Cette minuscule zone est bien délimitée sur l'asphalte par deux gros marquages « zone 30 » à la peinture. Allez, j'avoue que cela a sensiblement amélioré la sécurité sur cette portion en double-sens cyclable, qui passe devant le lycée des Chartrons et que de nombreux automobilistes empruntent trop vite – téléphone en main, ça se fait bien aussi – en tentant des dépassements vraiment inconsidérés (c'est étroit mais manifestement pas assez pour certains automobilistes à la vue mal paramétrée, qui croient pouvoir doubler les vélos ou les coller de vroom vroom agressifs). Une section finalement moins stressante à emprunter à contre-sens que dans le sens des autos. Elle n'est d'ailleurs pas la seule !

● Jean-François Perrin

De nouveaux cédez-le-passage cyclistes



En septembre 2015, la réglementation avait introduit un nouveau panneau permettant aux cyclistes de céder le passage au feu rouge, plutôt que d'attendre forcément le feu vert. Une ou deux flèches précisent dans quelle direction (tout droit, à droite) s'applique le panneau.

Nous en avons repéré un à Bordeaux Caudéran à l'angle de l'avenue Louis-Barthou et de l'avenue du Général-Leclerc (il y en a peut-être/espérons/

sûrement d'autres). Bonne nouvelle pour ce quartier qui avait tardé à en être doté. L'implantation à ce carrefour est naturelle, il n'y a d'ailleurs à céder le passage qu'aux piétons (se méfier des véhicules qui tourneraient à gauche dans la rue du Parc, même s'ils sont rares et non prioritaires).

On en attend de plus téméraires, la réglementation permettant de les implanter dès lors que « leur mouvement est jugé faiblement conflictuel ».

Pour commencer en douceur, on pourrait équiper les feux qui règlent des accès privés (par exemple au centre-ville de Mérignac face à la rue Beaumarchais, rue du Jard face à l'avenue de Montesquieu, dont les résidents négligent d'ailleurs d'attendre le feu vert) ou des petites rues de lotissements le long du tram (par exemple avenue des Eyquemans à Mérignac au niveau de l'allée des sapins).

● Danielle Cassagne

Place Gambetta : les cyclistes passeront où ils pourront

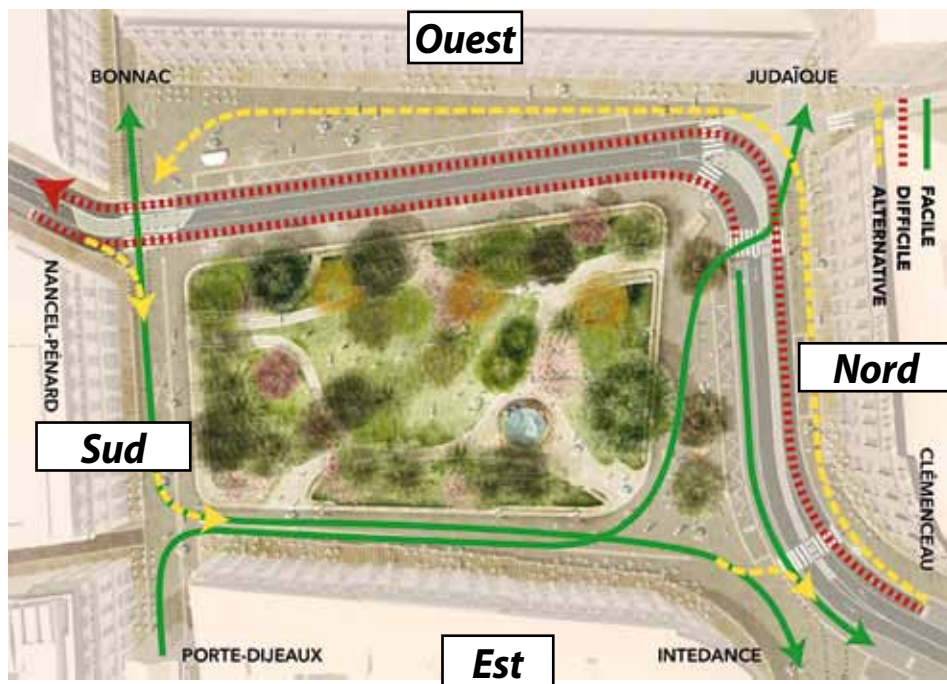
Le projet de rénovation générale de la place Gambetta a été rendu public récemment. À la lecture du plan, on comprend bien comment vont traverser les piétons, où vont circuler les voitures, où vont s'arrêter les bus et les transporteurs, mais on se demande par où diable les vélos vont bien pouvoir se faufiler. Et le mot « faufiler » est le bon, car si (fort heureusement) le jardin de cette place sera conservé et modernisé, voire agrandi, et l'espace pour les piétons nettement démultiplié, celui pour les vélos ne semble pas avoir été pensé. Il faudra donc zigzaguer entre les piétons dans l'espace (pas si large que ça vu l'emprise du jardin) qui sera traité en zone de rencontre (côté Est et Sud). Cela améliore toutefois la fluidité cyclable entre les cours de l'Intendance, la rue Porte-Dijeaux et la rue Georges-Bonnac, avec une seule traversée de chaussée. Il sera également assez aisé de rejoindre la rue Judaïque depuis la rue Porte-Dijeaux, là aussi avec une seule traversée de chaussée. Le schéma montre ces cheminements faciles (en vert) à travers l'espace piétonnier.

Mais il montre aussi des parcours bien plus compliqués ! Ainsi, rien ne sera prévu pour les cyclistes qui voudront traverser la place depuis le cours Clémenceau vers la rue Nancel-Pénard. Pas même une bande cyclable. Le couloir de bus du cours Clémenceau s'arrête à l'entrée de la place. La chaussée rétrécie à 3 m ne permettra pas le dépassement, alors les automobilistes s'impatieront... et les cyclistes devront se faufiler dans les bouchons. Ou bien ils cherche-

ront des itinéraires alternatifs, notamment sur les trottoirs élargis des côtés Nord et Ouest de la place (cf. schéma, pointillé jaune). Dans l'autre sens, c'est un peu mieux, dans la mesure où la chaussée du côté Nord comporte un couloir de bus (en vert sur le schéma). Surtout, les cyclistes pourront rejoindre le cours Clémenceau depuis la rue Nancel-Pénard via l'espace piétonnier du côté Est. Mais il n'est pas si large que ça...

Il y pourtant des solutions. Par exemple, transformer la zone d'arrêt de bus du côté Ouest en couloir de bus. Ou bien matérialiser des pistes cyclables sur les trottoirs élargis. Ou, j'y pense... créer simplement des bandes cyclables là où il n'y a pas de couloir de bus. Pas bête, mais pas prévu... pourtant, sans jeu de mot, il y a de la place !

● Ludovic Fouché



Pont de Pierre : la grande désillusion



Crédit photo Rejean Larouche

Concernant la ville de Bordeaux, on ne devrait jamais écrire quoi que ce soit sur ce qui nous attend. Souvenez-vous, dans le bulletin de juin, nous vous annoncions de source sûre : « votre association préférée a réussi à convaincre la ville de Bordeaux de tester la fermeture du pont de Pierre aux voitures. Ce rêve deviendra réalité le 2 juillet 2016 ! »

Et puis plouf ! patatras, tout est tombé à l'eau. Nos élus sont décidément frileux, et certains ont eu peur de voir la ville de Bord Eaux littéralement coupée en deux faute de pouvoir franchir

le pont de Pierre en vroom vroom qui pue et qui de toute façon n'avance pas.

Pourtant, les jours d'épais brouillard sur la Garonne, on a bien l'impression que la ville est coupée en deux. L'expérience sur le pont de Pierre est d'ailleurs plutôt saisissante, quand, arrivé au milieu du pont un matin de brouillard, vous n'apercevez plus la rive gauche, vous n'apercevez pas encore la rive droite (ou l'inverse), seulement un tramway qui surgit subitement et disparaît aussi vite. Bien sûr, vous voyez toujours une file continue de machins bruyants qui n'avancent pas. Et d'autres cyclistes qui sont de bonne humeur. Bon, vous allez me dire que je m'éloigne du sujet pour noyer le poisson, tout ça parce qu'on a annoncé une mesure tombée à l'eau. « On » nous dit maintenant que ça pourrait être envisageable après la rénovation du pont St-Jean et l'ouverture du pont Jean-Jacques-Bosc, donc pas avant 2019. Mais cet été, tout a été annulé deux jours avant, alors il nous reste à manifester, en organisant régulièrement des opérations escargot à vélo, en boucle sur le pont !

● Ludovic Fouché

École à vélo

Il ne s'agit pas d'une photo prise en Allemagne, mais bien devant l'école primaire Jules-Ferry à Bordeaux-Caudéran. École devant laquelle il manque des nombreuses places de stationnement vélo. Vélo-Cité en a fait la demande à Bordeaux Métropole.



Avenue Thiers : la place du vélo confortée

Et pas qu'un peu ! Depuis cet été, une nouvelle voie réservée aux bus, vélos et taxis a été tracée sur l'avenue Thiers, en réduction des voies automobiles, depuis la place Stalingrad jusqu'à Galin (et même un peu plus loin). Cette voie permet aux cyclistes qui trouvent le parcours par la piste sur trottoir trop lent ou trop encombré de gagner en confort. En réalité, on ne gagne pas forcément de temps, car les feux sont nombreux, mais il y a plus d'espace, peu de bus et pas de piétons. Seulement quelques livreurs le matin. Lors de la préparation du projet, Vélo-Cité avait alerté sur la présence de nombreux feux, surtout en parallèle du tramway, pouvant rendre le projet complètement inadapté : les feux sont tous au rouge quand un tram passe. Suite à cette remarque, plusieurs dispositifs ont été implantés. Premièrement, le parcours bénéficie d'une onde verte calée à 20 km/h (sans tram, tous les feux passent au vert depuis Stalingrad en suivant un vélo qui roulerait à 20 km/h). De même, la plupart des feux sont équipés d'un CLPCFR (cédez-le-passage cycliste au feu rouge, bande de débutants), petit panneau qui permet en toutes circonstances au cycliste de franchir le feu pour aller dans la ou les directions indiquée(s). Car il s'agit là d'une autre nouveauté apparue avec



ce projet : les CLPCFR multidirectionnels ! Vous en trouverez un place Stalingrad, permettant les mouvements dans les trois directions. Enfin, pour pallier les passages fréquents des trams, les feux aux intersections ont été équipés d'un feu modal vélo, qui clignote orange pour autoriser le cycliste à aller tout droit en plus de pouvoir tourner à droite, quand bien même un tram passe et que les autos sont à l'arrêt. À reproduire dans bien des situations similaires ailleurs en ville ! Somme toute, ce projet semble compiler un bon lot de moyens à mettre en œuvre pour réussir un « réseau express vélo » confortable et sécurisé pour tous : piste sur trottoir pour un parcours



tranquille, voie réservée sur chaussée pour un parcours fluide, signalisation spécifique et synchronisée, le tout avec moins d'espace pour la voiture !

● Ludovic Fouché

Pessac : aménagement cyclable du pont de Saige

Réclamée de longue date, la sécurisation des cyclistes sur ce franchissement de la rocade a été réalisée cet été. Conformément à nos demandes, la circulation des vélos s'effectue des deux côtés du pont, sur un trottoir partagé avec les piétons en amont et sur une voie cyclable interdite aux piétons en aval. Les cyclistes sont ainsi en dehors du trafic automobile, très important sur ce pont qui relie la zone commerciale de Bersol au quartier de Saige, au campus et au centre de Pessac. L'entrée et la sortie de cet aménagement se font sur le rond-point de la zone commerciale, en prolongement de l'avenue Gustave-Eiffel, qui ne dispose d'aucun aménagement cyclable, comme d'ailleurs la majorité des voies de ce secteur.

La suppression de ce point noir était une priorité, mais c'est l'ensemble de la zone industrielle et commerciale qui devrait être aménagée pour les circulations douces. Nous le réclamons depuis longtemps mais on ne nous promet rien avant plusieurs années. L'aménageur du centre commercial a pourtant intégré le vélo dans ses équipements, en construisant plusieurs abris à vélos de qualité. La sécurisation du franchissement de la rocade va-t-elle développer leur utilisation ? Nous n'en sommes pas convaincus, tant l'approche à deux-roues de cette zone de chalandise demeure difficile.

● Pascal Derache



Communes



Adhérer ? Pourquoi adhérer ?

Vélo-Cité apporte son expertise et ses compétences pour favoriser le développement du vélo dans la métropole bordelaise. Active depuis 1980, notre association a mené de multiples « combats », par exemple pour obtenir des pistes cyclables (notamment sur les ponts), utiliser les couloirs de bus, monter les vélos dans le tram, mettre en place des doubles sens cyclables ou des panneaux de « cédez-le-passage cycliste au feu rouge », créer des lieux de stationnement, etc.

Mais il reste encore tant à faire !

La cotisation des adhérents est une ressource importante pour l'association. En adhérant vous nous aidez matériellement et vous devenez membre d'un réseau influent.

Pour un prix modique, l'adhésion à Vélo-Cité c'est aussi :

- un bulletin d'informations cinq fois par an,
- des avantages chez nos partenaires vendeurs ou réparateurs de cycles,
- la participation gratuite à des séances de « remise en selle »,
- un abonnement à tarif réduit au journal de la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB),
- des animations réservées aux adhérents,
- la possibilité de participer à des groupes de travail et au fonctionnement de l'association.

Pour être toujours à jour de sa cotisation : le virement automatique

Vous pouvez mettre en place un virement automatique pour régler votre cotisation annuelle, comme l'on fait déjà certains adhérents.

Avantages : vous êtes toujours à jour ; vous n'avez pas à remplir chaque année un bulletin avec vos informations personnelles ou à les saisir sur internet, puisque vous êtes déjà inscrit. Plus de chèques, plus de retard.

Pour l'association c'est un gain de temps appréciable et des risques d'erreur en moins par rapport au traitement de chèques ou d'espèces.

Bien entendu vous pouvez modifier ou arrêter ce virement à tout moment.

Comment faire ?

Nous vous enverrons sur demande nos coordonnées bancaires et votre numéro d'adhérent (à saisir dans le libellé de l'opération pour une identification plus sûre) et vous mettrez vous même en place le virement annuel. Toutes les banques proposent désormais ce service dans leur site internet, mais si vous préférez vous pouvez vous adresser à votre conseiller(e) favori(te).

Attention, cette option ne peut fonctionner pour une première adhésion car dans ce cas nous avons besoin de saisir vos coordonnées.

Bulletin d'adhésion

à retourner à Vélo-Cité Bordeaux
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

(Les adhésions couvrent une année civile, mais une adhésion prise après le 1^{er} novembre 2016 est valable pour 2017)

Cotisation

Individuelle	15 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille	20 €
Association	30 €
Collectivités, établissements publics et entreprises	50 €

Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)

20 € 30 € 50 € Autre

(Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

Nom, Prénom

Date de naissance

Courriel

Adresse

Code postal Commune

Je souhaite recevoir le bulletin en version papier PDF
Boîte à lettre accessible par nos facteurs ? oui non

Vous pouvez :

- payer votre cotisation par carte bancaire (voir notre site : www.velo-cite.org, rubrique « Contact/Adhérer »)
- mettre en place un virement automatique (voir ci-dessous).

Des vélocistes qui nous soutiennent

Un certain nombre de vélocistes nous soutiennent, et proposent des réductions aux membres de l'association (sur présentation d'une carte, que nous enverrons désormais à tous les adhérents). N'hésitez pas à aller leur rendre visite !



Crédit image
<http://pixers.fr/papier-peint/repairation-de-velo-47694857>

- **Altermove** 82, cours Alsace-Lorraine, Bordeaux - 06 15 25 44 25
- **Esprit Cycles**, 27 rue Nancel-Penard, Bordeaux - 05 56 58 78 36
- **Vehrts Bleu Company**, 265 rue Judaïque, Bordeaux - 06 64 88 91 87
- **Cycles et passion**, 4 cours Aristide-Briand, Bordeaux - 06 33 34 40 32
- **Cyvéa**, 28 cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux - 05 56 81 59 98
- **Écocycles**, 36 Avenue Aristide-Briand, Mérignac - 05 56 96 07 50
- **Atelier du vélo**, deux adresses à Talence :
94 cours Gambetta (atelier) - 09 64 49 00 88
27 cours Gambetta (boutique) - 05 56 36 09 37
- **Go Sport**, trois adresses :
17 avenue de la Somme, Mérignac - 05 56 47 66 50
50-60 rue Sainte-Catherine, Bordeaux - 05 56 79 97 00
Centre commercial Rives d'Arcins, Bègles - 05 57 35 03 23

Mots-croisés Solution du n° 65

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	D	I	L	M	A	R	O	U	S	S	E	F
II	E	N	E	I	D	E		S	A	U	C	E
III	S		M		O	C	C	A	M		O	R
IV	T	O	U	S	S	E	R		B	O	U	M
V	I	R	R	E	S	P	I	R	A	B	L	E
VI	T	R	I	M	E	E		A			E	N
VII	U		E	B	E	R	L	U	E	E		T
VIII	E	B	N	L		D	U		A	L	P	A
IX	R	I		A	G	O	N	I	S	A	N	T
X	O	S	E		E	G	A	L	I	S	A	I
XI	N	O	U	E	R	A	I		N	A	N	O
XII	S	U	S	T	E	N	T	A	T	I	O	N

Carrefour traite mieux ses employés fumeurs que ses employés à vélo



Nous avons déjà râlé dans ce bulletin contre les pistes à sauts d'obstacles qui ont été aménagées par Mérignac Soleil, contre le manque d'arceaux et l'ajout d'affreux casse-roues. Voilà un autre exemple de mépris de cette enseigne envers les cyclistes. Comparez le confort de l'abri pour fumeur au pauvre appentis des cyclistes avec ses casse-roues !

Normal, les méfaits du tabac, comme les bienfaits du vélo, sont plutôt à long terme : trop loin en tout cas pour le rendement immédiat de cette enseigne.

● Danielle Cassagne

Un peu de lecture ?

Olivier Razemon, *Comment la France a tué ses villes*, éditions Rue de l'Échiquier, 18 €.

Chaudement recommandé par Isabelle !

<http://www.isabelleetlelevelo.fr/2016/10/20/on-a-tue-nos-villes/>

Et nous, c'est comme toujours son blog qu'on recommande chaudement.

Une nouvelle édition du code de la rue



L'association « Rue de l'avenir » cherche à améliorer la qualité de vie en ville. L'espace urbain étant sur-occupé par la voiture et les aménagements qui vont avec, les habitants manquent d'espaces de vie agréables et sûrs pour marcher, rouler à vélo,

vaquer à leurs occupations, se promener, se rencontrer, se poser. C'est pourquoi il y a 10 ans, cette association a imaginé un code de la rue qui devrait supplanter, en ville et dans les villages, le code de la route. Cette association a aussi à son actif des démarches comme « la ville à 30, la ville à vivre », le concours « la rue... on partage ! » et les appels à projets « rues aux enfants, rues pour tous ».

À l'occasion de la semaine de la mobilité, en septembre dernier, Rue de l'avenir et le GART (une association de collectivités qui agit pour le développement des transports publics et des modes alternatifs à la voiture individuelle) ont publié une nouvelle édition du code de la rue, qui intègre des mesures récentes du PAMA (plan d'action pour les mobilités actives) : par exemple le double sens cyclable dans les zones 30. Vous pouvez le consulter sur les sites des deux associations, www.ruede-lavenir.com et www.gart.org.

● Catherine Joanlanne

Voilà ce qui arrive à vos deux-roues quand vous avez abusé de la barrique !



MOTS CROISÉS n° 66 par Anne Dicky

Horizontalement I. Vieux réformateur. — II. Mesquine. — III. Mauvaise mine. — Tous les membres. — IV. Alcool. — Sur l'Arno. — V. En Rhénanie. — Avertissement commercial. — VI. Adoucir. — VII. Dictateur. — Très petit volume (symbole). — Article. — VIII. Abominables. — Compresse ou décompresse. — IX. Fin d'infinif. — Baie phonétique. — En Belgique. — X. Sorte de DS. — Inquiétudes. — Note. — XI. Refuse. — Lisez mot à mot. — XII. Investi par un éléphant (deux mots). — XIII. Participe. — Sot. — Symbole de pression. — XIV. Délires de persécution.

Verticalement 1. Pièce de frein. — 2. Première dame. — Suggestion. — Région de la Drôme. — 3. Crustacé. — Préposition. — 4. Champignon à anneau. — Vieux machin d'innovation (sigle). — 5. Adverbe. — Corps de police (sigle). — Modal, mais en désordre. — 6. Vieux centre financier (sigle). — Symbole toxique. — Bûche. — 7. Désignée par un âne (deux mots). — 8. Support de balle. — L'avenir de la cité. — Issu. — 9. Mât. — Approbation étrangère. — Lettre grecque. — 10. Vieille ville andalouse. — Délayé. — 11. Sorte d'impatience.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III					■						
IV		■				■			■		
V											
VI										■	
VII											
VIII											
IX		■				■			■		
X			■							■	
XI				■							
XII											
XIII			■							■	
XIV											

Étiquettes

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien !

ÉTIQUETTE

Voyage en auto avec un petit vélo dans la tête (3^e partie)

Nous retrouvons pour cette dernière partie Pascal Derache, parti en voiture sur les routes d'Europe du nord tout en rêvant de vélo. Nous l'avons laissé dans les forêts du sud de la Suède lors du deuxième épisode



Copenhague : réputation méritée !

Lorsqu'on quitte une petite ville comme Oskarshamn pour Göteborg, seconde ville du pays, le contraste est saisissant – à commencer par les embouteillages autour de la ville. Comme Malmö, cette ville est devenue un centre névralgique pour l'innovation, le design et la création. C'est peut-être aussi une ville un peu plus « bobo ». Un système de vélos en libre service (Decaux) existe mais j'ai vu peu d'utilisateurs. Le réseau de transports en commun, trams et bus, est très développé. Mais on voit aussi beaucoup de cyclistes, et encore plus de piétons.

De Göteborg, il est possible de rejoindre Helsingborg, en face du Danemark, en suivant une voie verte le long de la mer du Nord. C'est le « Kattegattleden », 370 km qui couvrent des tronçons des routes Eurovélo 12 et 7. Encore un projet pour une autre visite !

Notre route pour Copenhague passe (ferry oblige) par Helsingborg, mais pas sur la voie verte (voiture oblige). Je ne me souviens plus si j'ai vu des vélos à Helsingborg, car avec 22 degrés ce 7 mai 2016, tout le monde était à la plage ! Fasciné par cette foule très bigarrée, plus ou moins dénudée, par ces terrasses bondées, par ces files d'attente devant le glacier, je me suis laissé aller à rêver... pour me réveiller sur le ferry et déjà de l'autre côté, devant une pizza sans intérêt. Copenhague nous attendait.

L'unique, la seule, la vraie capitale du vélo

Cela saute aux yeux dès qu'on y plonge et on a intérêt à comprendre rapidement quelles sont ici les règles : les vélos ont la priorité non seulement

sur les voitures mais aussi sur les piétons. Avant de s'arrêter, on lève le bras gauche pour prévenir les autres cyclistes qui suivent en général à un rythme soutenu. Il n'y a pas de profil type du cycliste : toutes les générations sont représentées, tous les types de vélo également. Il y a du cycle chic mais il est loin d'être le plus courant. Chaque ménage possède en moyenne trois vélos (et non trois autos comme c'est souvent le cas ici). Les voitures n'ont cependant pas disparu, y compris du centre-ville, près de la gare centrale par exemple. Par contre, le stationnement y est strictement réglementé et limité. Dans les banlieues, les boulevards urbains sont très chargés aux heures de pointe, et certains connaissent un trafic continu, mais de larges pistes cyclables longent ces artères et les cyclistes y sont aussi nombreux que les automobilistes. Tout n'est pas idyllique et Copenhague doit encore améliorer son réseau de transports en commun. Une nouvelle ligne de métro circulaire autour du « ring » est en construction. Cette faiblesse relative des TC explique aussi le choix du vélo pour se déplacer, jour et nuit et par tous les temps.

Peu de villes dans le monde, y compris aux Pays-Bas, peuvent rivaliser avec Copenhague. Seul point pour lequel Bordeaux est vraiment en compétition, les deux villes se disputent la plus longue rue piétonne d'Europe : Strøget contre Sainte-Catherine !

